



République Islamique de Mauritanie



Organisation des Nations Unies
Pour l'Alimentation et l'Agriculture



Royaume d'Espagne



GCP/RAF/453/SPA «Amélioration de la production du riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires»

Objectifs du Projet:

Objectif général :

Accroître la production nationale de riz

Objectifs spécifiques :

- **Objectif spécifique 1 :** Elaborer et mettre en œuvre les politiques et législations semencières nationales;
- **Objectif spécifique 2 :** Renforcer les capacités des entreprises locales semencières dans les domaines de la production, le conditionnement, le stockage et la distribution de semences de qualité;
- **Objectif spécifique 3 :** Promouvoir l'intensification durable des systèmes de production de riz en Mauritanie;
- **Objectif spécifique 4 :** Promouvoir la transformation et la commercialisation du riz de qualité.



Répartition des quantités de semences produites par APRAO par variété et par catégorie (tonne)

Catégorie	Sahel 201	Sahel 202	Sahel 108	Nerica	BG	Sahel 208
Pré base	0.120	0.100	0.100	0.100	0.100	0.166
Base	1.200	1.100	0.650		0.250	0.300
R1	44.250	36.875	14.750			
R2	160	95	54.300			
Total	205.570	133.075	69.800	0.100	0.350	0.466

La superficie déclarée pour la production de semences certifiées durant la campagne 2011/2012 est de 1488 ha.

Paddy : 800 ha emblavés dont 300 ha en appui direct APRAO;

La production de 505 tonnes de paddy de qualité en 2011

RESULTATS OBTENUS

- * Amélioration de l'environnement socioéconomique du système de production du riz :
 - Législation semencière
 - Engagée la révision pour combler les lacunes constatées, mieux l'adapter aux conditions du pays et l'harmoniser avec les textes en vigueur dans l'espace communautaire CEDEAO
 - FDR
 - Mise en place des FD en semences certifiées (42,1t), en engrais urée et DAP (152, 5 t) et en herbicides (1430 litres), augmentation production et productivité du riz des partenaires opérationnels
 - Emissions de la radio rurale
 - 16 émissions radios ont été diffusées au fur à mesure de l'avancement de la campagne hivernage 2012/2013. Le contenu des émissions radiophoniques en partenariat avec les radios locales (Rosso, Kaédi) portent sur les thèmes liés à la production des semences et riz paddy.
- * Semences
 - Formation (Semences)
 - 70 membres de l'ISPM, multiplicateurs et producteurs formés en techniques de production de semences et la gestion des entreprises semencières;
 - 25 techniciens du CNARDA formés en techniques de sélection conservatrice et de production de semences de pré base et base;
 - 35 contrôleurs et analystes sur les techniques de contrôle et certification des semences.
 - Matériel et équipement
 - 1 Unité de triage et conditionnement.
 - Infrastructure
 - Réhabilitation de la station de production de semence de prébase.
- Production de la semence certifiée
 - * 579,401 tonnes de semences certifiées produites par le projet APRAO (toute catégorie confondue);
 - Promotion de la semence certifiée
 - Mise en place par l'Etat pour la première fois d'un fonds de crédit pour la sécurisation des semences certifiées ;
 - Facilitation de la signature de contrats entre la Direction de l'Agriculture, les établissements semenciers et le crédit Agricole;
 - 12 nouveaux agréments pour Etablissements semenciers;
 - Révision de la législation semencière et son harmonisation avec l'espace CEDEAO/CILSS en cours de finalisation(TCP/MAU/3302);
 - 21 émissions radio diffusées ou encours sur l'importance de l'utilisation de semences de qualité et la production du paddy;
 - Finalisation des règlements techniques de la culture du riz.

Formation:

- ❖ **35 membres de l'ISPM formés en techniques de production de semences et la gestion des entreprises semencières;**
- ❖ **25 techniciens du CNARDA formés en techniques de sélection conservatrice et de production de semences de pré base et base.**
- ❖ **35 contrôleurs et analystes sur les techniques de contrôle et certification des semences**

Acquis APRAO

- Redynamisation de la production de semences:
- La révision de la législation semencière est en cours d'élaboration.
- Renouvellement des souches de semences et sécurisation de leur conservation (chambre froide) en synergie avec le Projet PDRC (financement Banque Mondiale);
- Mise en place par l'Etat pour la première fois d'un fonds de crédit pour la sécurisation des semences certifiées ;
- Rétablissement de la confiance entre producteurs et établissements semenciers par la signature de contrats entre la Direction de l'Agriculture, les établissements semenciers et le crédit Agricole;
- Redynamisation de l'ISPM (nouveau bureau, nouvelle dynamique: (2 GIEs de commercialisation créés)



Partenaires APRAO

partenaires	Sujet de partenaire	Contribution concrète du partenaire	Contribution du projet APRAO
CNRADA	Production de semences certifiées	Mise à disposition des semences de G0 à G4	- Acquisition de semences de pré base et des souches de nouvelles variétés - Formation des cadres et des chercheurs - Réhabilitation de 5ha pour la production de semences pré base (en cours)
CCQSP	Semences certifiées	Contrôle et certification des semences	- Formation des contrôleurs et analystes de semences - Amélioration du système de contrôle
SNAAT SONADER	Perte - Récolte Appui-Conseil	Diminution des pertes liées à la récolte Formation des coopératives et privés sur les techniques de production du paddy	- Formation des conducteurs des moissonneuses batteuses sur le réglage - Formation du dispositif d'appui-conseil pour accompagner le projet.
ISPM	Semences certifiées	Production de semences certifiées	- Acquisition de semences de prébase, base, R1 et R2 - Acquisition de l'engrais et herbicides - formation de membres et techniciens de l'ISPM
Producteur de paddy (coopératives et privés)	Production du paddy	Production de paddy de qualité	- Acquisition de semences certifiées (R2), d'engrais et d'herbicide - Formation sur l'itinéraire technique de la riziculture

PRODUCTION DE PADDY

Variétés et rendements :

En zone irriguée les variétés Sahel 201, Sahel 108, Sahel 202 sont les plus répandues; BG 380-2, Sahel 210 et NERICA (S21, S44) sont des variétés introduites récemment dans le cadre du projet APRAO en appuyant le CNARDA. Dominance des variétés

Sahel 201 40%
Sahel 202 30%
Sahel 108 25%
BG 380-2 et NERICA (S21, S44) 05%

Formation

- Elaboration de curricula de formation technique par Facilitateurs GIPD;
- 75 CEP/APRAO/GIPD et encadrement des privés
- Formation de plus de 1 875 riziculteurs;
- Formation de 63 AVB et Agents des structures d'encadrement.